

ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

SOMMAIRE

1

ÉDITO
EN BREF

2

POLITIQUE
INCITATIVE

3

FOCUS



4

3 QUESTIONS À



5

BONNES
PRATIQUES

6

AGENDA

1	2	3
7	8	9
13	14	15
19	20	21
25	26	27

ÉDITO

Cher-e-s collègues,

Après une période estivale qui aura été, je l'espère, ressourçant pour tou.te.s, revient le spectre de la Loi de Programmation Pluriannuelle pour la Recherche (LPPR), rendue publique le 18 juin 2020. Elle a fait l'objet d'une motion en CR et CA dont je vous restitue quelques points d'inquiétudes :

« [...] Nous tenons à exprimer notre rejet de la création des chaires de professeur.e junior, du CDI de mission scientifique (qui pourrait remettre en cause la complémentarité de la recherche et de la formation), des « dérogations au principe du recrutement par concours qui pourra s'effectuer sur titres et travaux », qui ne font qu'aggraver la précarité des personnels et des étudiant.e.s. Nous demandons la suppression de l'article relatif au maintien en fonction des professeur.e.s et directeur.trices de recherche lauréat.e.s de grands appels à projets. [...] ».

L'été a aussi vu son cortège de bonnes nouvelles, notamment dans la manière dont notre université va pouvoir se projeter à l'échelle européenne :

- Succès de l'université européenne ERUA - <http://erua.wpnbu.com/>
- Vote d'une politique incitative pour le montage et le dépôt de projet européen.
- Projet Europe for Citizens porté par le LER et Projet H2020 obtenu par le CRESPPA.

La rentrée est également marquée par les suites de la pandémie et des adaptations qu'elle appelle. En urgence, la DSI et le pôle création audiovisuelle ont coordonné l'équipement en visioconférence de l'amphi de la Maison de la recherche et de plusieurs salles, notamment en vue de soutenances de thèse. Des AAP Covid 19 ont été financés. De nombreux AAP 2020 vont voir leur financement inscrit exceptionnellement sur 2021. Une partie des demandes des laboratoires ayant des activités scientifiques reportées sur 2021 bénéficieront d'un financement extraordinaire. D'autres laboratoires ont fait le choix d'investir massivement dans des équipements sur leur budget 2020.

Dans ce contexte, les personnels de la Direction de la recherche restent plus que jamais mobilisés et à l'écoute pour répondre aux besoins de la communauté scientifique de Paris 8.

Bonne rentrée à tou.te.s,

Baudoin TAUVEL

Directeur par intérim de la Direction de la Recherche

EN BREF

Écho de la CR

▼ La date limite de soutenance de thèse est reportée au 9 janvier 2021.

▼ L'enveloppe budgétaire dédiée aux missions des doctorant.e.s contractuel.le.s dont le contrat doctoral a été prolongé en raison de la crise sanitaire est augmentée de 35000 euros.

▼ La création de contrats doctoraux exceptionnels sur des sujets de recherche en ALL-SHS et STS portant sur les origines et/ou les effets des crises sociales, économiques, environnementales, sanitaires en lien avec la crise du Covid-19 a été votée ainsi que la pérenni-

sation d'un contrat doctoral fléché handicap, mis au concours tous les trois ans.

▼ De nouveaux locaux sur appels à projet sont attribués au Campus Condorcet, avec en particulier un système de réservation de salles à la demande via le logiciel RDS (comme à la Maison de la recherche) : 25 places réservables en ligne pour de courtes durées (en lien avec les 3 salles de cours et de séminaires réservés pour Paris 8 sur place)

▼ 5 AAP Covid-19 sont financés, 2 sont en attente avant financement.

EN BREF

Écho de la recherche à Paris 8

▼ Yves Sintomer (CRESPPA) est bénéficiaire d'un projet européen (H2020) et participe aux côtés de l'Université de Sienne au projet EuComMeet : « Développer des espaces participatifs en utilisant une approche de délibération dynamique à plusieurs étapes, niveaux, modes et langues ».

▼ Cristina Climaco (LER) est bénéficiaire d'un projet européen (Europe for Citizens) et participe aux côtés de l'Institut d'Histoire Contemporaine de l'Université Nouvelle de Lisbonne au projet FORCED : « Le service du travail obligatoire au Portugal et en Espagne sous le national-socialisme : histoire, mémoire et citoyenneté ».

▼ La revue Hybrid (PUV/Artec) a été acceptée par le comité scientifique d'Open Edition. Le sixième numéro de la revue en ligne vient de paraître sur la thématique de l'écoute : <https://hybrid.univ-paris8.fr/lodel/>

▼ Lauréat 2020 de l'IUF : Isabelle Moindrot ; Stefano Morra ; Alain Quemin.

POLITIQUE INCITATIVE EN FAVEUR DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS EUROPÉENS DE RECHERCHE

IL A ÉTÉ VALIDÉ EN CR ET CA :

une politique incitative à la participation et à la coordination de projet européen de recherche (dans le cadre du programme Horizon Europe).

1

Primes pouvant être octroyées dans le cadre d'une coordination d'un projet européen ou d'une ERC :

- projet de type « ERC Starting » : 1 000 euros brut chargé par mois ;
- projet de type « ERC Consolidator » : 1 200 euros brut chargé par mois ;
- projet de type « ERC Advanced » : 1 500 euros brut chargé par mois ;
- coordinateur d'un projet collaboratif : 1 500 euros brut chargé par mois.

Les primes sont financées sur la base du budget banalisé qui comprend les coûts indirects et les coûts des rémunérations brutes chargées des titulaires.

2

CRCT pouvant être octroyés en corrélation avec le taux d'implication à la participation d'un projet européen de recherche :

- partenaire d'un projet collaboratif avec un taux d'implication inférieur à 15 % : aucune décharge ;
- projet de type « ERC Advanced », ou partenaire d'un projet collaboratif avec un taux d'implication compris entre 15 et 35 % : décharge d'un quart de service ;
- projet de type « ERC Starting », « ERC Consolidator », ou « ERC Advanced », ou partenaire d'un projet collaboratif avec un taux d'implication supérieur à 35 % : décharge d'un demi-service ;
- coordinateur d'un projet collaboratif ou coordinateur principal investigateur d'un projet de type « ERC-SyG » : décharge de deux-tiers de service.

3

Il a été également acté que le budget banalisé (qui comprend le coût des rémunérations brutes chargées des titulaires impliqués dans les projets et les coûts indirects du projet) sera ventilé comme suit :

- Frais de gestion : 12% (15% dans le cas d'une UMR)
les frais de gestion permettent le fonctionnement de l'Université, ils viennent en appui aux dépenses courantes : locaux, fluides, personnels...
- Appui à la recherche : 10%
ils seront dédiés au recrutement de personnels en appui à la recherche ou au financement de formation (personnels administratifs et E.C.).
- Appui aux projets de recherche de l'Université : 35% + les reliquats en fin de projet
cela financera des contrats doctoraux et post-doctoraux, des appels à projets ou d'autres projets dédiés à l'appui à la recherche.
- Appui au laboratoire gestionnaire du projet européen : 10%
ils permettront de financer l'ensemble des activités scientifiques du laboratoire.
- CRCT/Décharge/Prime : % variable (quand cela est applicable)
- Reliquat : en cours de projet, le reliquat peut être utilisé pour couvrir des dépenses non éligibles si les montants de l'appui au laboratoire ne suffisaient pas. S'il y a un reliquat quelques mois avant la fin du projet, il est attribué à l'appui aux projets de l'Université.

FOCUS, VALORISATION DES DONNÉES DE LA RECHERCHE

1 ENQUÊTE SUR LA SCIENCE OUVERTE

Le Comité pour la Science ouverte a initié une enquête nationale sur les pratiques numériques des chercheurs qui court jusqu'au 15 septembre 2020.

Cette enquête a pour objectif de mieux connaître les pratiques des acteurs de la communauté scientifique française en matière d'outils numériques et des données de recherche. Elle est menée par une équipe pilotée par Mme Mariannig Le Béhec, Université de Lyon, ELICO, Urfist de Lyon). Le questionnaire prend environ 20 minutes à compléter.

<https://questions.huma-num.fr/SurveyServer/s/SOSP-FR/outilsnumeriqueschezleschercheursenFrance/questionnaire.htm>

2 LE GROUPE DE TRAVAIL DONNÉES DE LA RECHERCHE

Le groupe de travail sur la plateforme de gestion, de stockage et de diffusion des données issues de la recherche implique les VPs Numérique, Recherche, Urbanisation du Système d'Information, la Direction des services informatiques, la Direction de la recherche, les représentants de laboratoire.

La mise en œuvre de ce groupe de travail, en plus d'être une volonté politique de l'Université, s'inscrit dans un nouveau cadre juridique à l'échelle nationale et européenne

afin de promouvoir l'ouverture des données de recherche : loi pour une République numérique (2016), recommandations de l'Open Data Directive de la Commission Européenne qui furent intégrées dans les dernières modifications de la loi CADA ; mise en place d'un plan pour la science ouverte par le MESRI en 2018.

Ce nouveau cadre précise les conditions de communication et de diffusion des données et des résultats de la recherche, avec un point d'attention sur les dimensions éthiques de la gestion des données : respect de la vie privée, propriété intellectuelle, qualité et l'intégrité des données.

En effet, la gestion des données fait de plus en plus partie du processus de la recherche. Les bailleurs de fonds publics (régions, agence nationale, Europe, etc.) insistent fortement les porteurs de projet, au moment du dépôt d'un projet de recherche, à élaborer un data management plan (DMP). Ce plan de gestion des données doit mentionner la nature, la qualité, l'archivage et le partage des données durant la durée du projet. Les porteurs de projet auront donc une responsabilité particulière vis-à-vis de leur institution et de l'agence qui finance leur recherche. La responsabilité d'ouvrir les données et les résultats vers la société afin que ces derniers favorisent les transformations sociales et économiques.

Les dimensions épistémologique et patrimoniale de la conservation et de la transmission des données de la recherche sont aussi en jeu. La diffusion des données est une garantie de leur caractère scientifique, celle-ci permet une interprétation et une validation par les pairs. Enfin, le fait de conserver une trace de l'ensemble du processus de la recherche

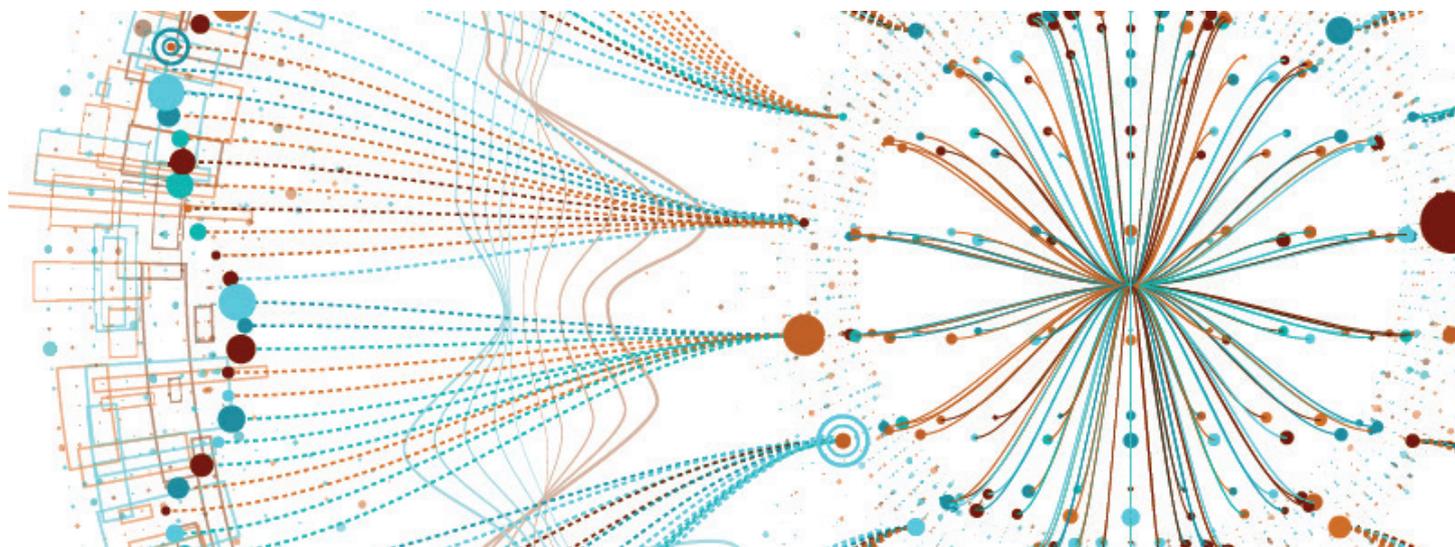
transmet à terme la culture scientifique et de contribuer à la construction d'une histoire de la recherche.

Où en sommes-nous ? Le groupe de travail s'est déjà réuni un certain nombre de fois et a diffusé un questionnaire en direction des laboratoires (<https://framaforms.org/questionnaire-donnees-de-la-recherche-1585220058>). Les réponses aideront le groupe de travail à faire le point sur les besoins et les pratiques existantes de la communauté afin de rédiger un cahier des charges le plus pertinent possible (en vue d'une convention avec Huma-Num). Chaque laboratoire doit identifier un.e référent.e « données de la recherche », sa mission sera avant tout d'être une personne ressource sur les questions générales et techniques liées à la diffusion des données (incluant HAL) et bénéficiera de formation à cet effet.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu à la rentrée et traitera, par rapport aux réponses des laboratoires, des questions juridiques liées entre autres à la propriété intellectuelle et au RGPD.

Plus d'info :

- <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html>
- <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/european-legislation-reuse-public-sector-information>



3 QUESTIONS AU...

BIENS
SYMBOLIQUES
Revue de sciences sociales
sur les arts, la culture et les idées



A Social Science Journal
on Arts, Culture and Ideas
SYMBOLIC
GOODS

Comité de rédaction de la revue
Biens symboliques/Symbolic Goods

La revue Biens symboliques/Symbolic Goods (BS/SG), dont le n°1 est paru en 2017, est une revue de sciences sociales en accès entièrement ouvert. Elle est animée par une équipe pluridisciplinaire de chercheur.e.s et d'enseignant.e.s-chercheur.e.s de France, de Suisse et de Belgique. Elle est éditée par les Presses universitaires de Vincennes, hébergée par l'UMR Cresppa et bénéficie notamment, depuis sa création, d'un important soutien de la Ville de Paris et de l'Université Paris-Lumière.

- **Quels ont été les constats scientifiques qui vous ont poussé à créer cette revue ?**

La revue est née du constat d'un manque dans l'espace francophone d'une revue académique qui traite à la fois des arts et de la vie intellectuelle, de la haute culture et des pratiques amateurs, des discours politiques, scientifiques ou médiatiques. De fait, les chercheur.e.s sur ces domaines se lisent et les concepts circulent d'un champ à l'autre, autour de ces biens dont la valeur

est déterminée par leur dimension symbolique (discursive, idéale...) plutôt que par leur usage concret ou leurs propriétés matérielles. Or il n'existait pas d'espace pour mettre en dialogue les spécialistes de ces objets multiples. La revue appréhende l'activité culturelle au sens large comme une production collective, sans limiter l'analyse aux traditionnelles figures de l'« artiste » ou de l'« intellectuel.le », mais en s'intéressant également aux personnes et aux institutions qui concourent, sous une forme ou une autre, à la production de ces biens, à leur inégale diffusion, à leurs requalifications et à leurs appropriations.

- **Comment se concrétise votre volonté d'ouverture, au-delà du secteur/champ académique, vers les professionnel.les de la culture, des arts, enseignant.es, etc. ?**

Outre le fait que tous nos textes sont disponibles immédiatement, gratuitement et en intégralité, la revue est aussi ouverte aux professionnel.les qui « font » les sciences et la culture autant que les universitaires : traductrices, conservatrices de musée, etc. Enfin, nous organisons régulièrement des événements publics et gratuits autour des thèmes de la revue – par ex : autour de la traduction (de la circulation des concepts en SHS jusqu'à l'interprétariat en langue des signes, en passant par la production de sous-titres au cinéma) ou du spectacle vivant (avec des artistes, des journalistes et des représentant.e.s du Ministère de la

Culture). Enfin nous avons lancé l'an dernier le Cycle Séries et Sciences Sociales avec le cinéma Majestic Bastille : après la projection d'épisodes d'une série, un débat a eu lieu avec des professionnel.les ayant travaillé sur la série et des spécialistes du thème traité dans la série – notre 1^{er} séance, fin 2019, était consacrée à l'hôpital public, autour de la série Hippocrate, et nous avons fait salle comble ! Nous espérons pouvoir relancer le cycle cet automne.

- **Pourquoi avoir fait le pari de la science ouverte en faisant héberger votre revue parmi le pool d'Open Édition ?**

BS/SG sera sur Open Edition Journals en 2021 – cela nous semblait logique, puisque, depuis le début, notre revue s'efforce de respecter tous les critères de transparence, de diffusion et d'éthique prônés par le mouvement de la Science Ouverte. La recherche, en particulier celle qui est produite dans le cadre du service public, doit évidemment être accessible à tous et toutes, gratuitement, dans les meilleures conditions. Nous voulons aussi contribuer, à notre petite échelle, à l'amélioration de la circulation internationale des textes. Nous travaillons d'ailleurs actuellement à un programme d'expérimentations autour du multilinguisme en SHS, contre l'hégémonie linguistique du « Globish ».





La Direction de la recherche s'est engagée dans une démarche de publication régulière de « fiches de bonnes pratiques » pour informer la communauté sur les bons réflexes administratifs à adopter. Ces fiches de format Recto A 4 seront très synthétiques. Elles seront développées à la demande afin de clarifier des démarches pouvant être obscures. Merci d'avance pour vos propositions à adresser à baudoin.tauvel@univ-paris8.fr

Gestion des données de la recherche ou Data Management Plan

QU'EST-CE QU'UN DMP ?

Un plan de gestion des données (DMP) est un document formel qui accompagne un projet de recherche. Il décrit la façon dont les données seront produites, documentées, (ré)utilisées, gérées et éventuellement partagées, pendant et après le projet. Le DMP est aussi un outil d'aide pour mettre en place une réflexion autour des données afin de le rendre FAIR : Facile à trouver, Accessibles, Interopérables, Réutilisables(1).

Pour les agences de financement de la recherche comme l'ANR, le Programme H2020 et Horizon Europe, le DMP est un impératif institutionnel et constitue un livrable qui devra être fourni suite au démarrage scientifique du projet.

LES BONNES PRATIQUES À PRENDRE EN COMPTE

- Un DMP prend la forme de rubriques constituées de questions à compléter.
- Il n'y a pas de trame unique. De nombreux modèles de DMP ont été établis par des organismes, instituts, financeurs à destination de leurs utilisateurs (exemple : modèle ANR, INRAE, Université de Strasbourg, etc.).
- C'est un document évolutif, rédigé dès le début du projet avec les éléments déjà connus ou prévus. Il est ensuite complété au fur et à mesure de l'avancée du projet.
- Dans le cas de projets ANR et Horizon Europe, trois versions de DMP sont attendues : la première dans les 6 mois, la 2ème à mi-parcours et la 3ème en fin de projet.
- Le DMP désigne nominativement la ou les personne(s) responsable(s) de la gestion des données pour toutes les étapes du projet et au sein du partenariat s'il y a lieu : saisie des données, production des métadonnées, contrôle de la qualité des données, stockage, partage et archivage des données, mise à jour du DMP.

Il est conseillé d'adopter une optique de science ouverte pour la gestion des données. Il a été démontré que cette vision améliore les chances de succès d'un projet ANR (2).

QUELS OUTILS POUR PRODUIRE UN DMP ?

Pour vous guider dans la rédaction d'un DMP, l'INIST propose un outil d'aide en ligne à l'élaboration de DMP : DMP OPIDoR. Par ailleurs, Claire Sowinski et Yvette Lafosse de l'Inist-CNRS ont présenté récemment cet outil dans le cadre des ateliers « Travailler avec le numérique dans l'enseignement et la recherche - 2019-2020 » organisés par le SCD de Paris 8. La séance est disponible sur Octaviana : <https://octaviana.fr/items/browse?collection=618>

DMP OPIDoR permet de télécharger votre DMP aux formats docx, pdf ou html, de l'archiver ou d'en envoyer un exemplaire au financeur de votre projet. Précision d'importance : DMP OPIDoR n'a pas actuellement vocation à archiver les plans créés via son interface. L'accès est perdu au-delà de 5 ans d'inactivité d'un compte aux plans que vous avez créés ou auxquels vous avez contribué. Il faut donc penser à sauvegarder son DMP en l'exportant.

Un comité de pilotage de Paris 8 travaille actuellement à la rédaction d'un modèle pour vous aider à élaborer un DMP ainsi que sur un projet de plateforme gestion des données de la recherche.

Contacts :

Goran Sekulovski, goran.sekulovski@univ-paris8.fr

Everardo Reyes, ereyes-garcia@univ-paris8.fr

(1) Nathalie Reymonet, Magalie Moysan, Aurore Cartier, Renaud Délémontez (2018). Réaliser un plan de gestion de données « FAIR » : modèle, https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01690547/

(2) Se référer par exemple : Féret, Romain, Bracco, Laetitia, Cheviron, Stéphanie, Lehoux, Elise, Arènes, Cécile, & Li, Ling. (2020, April 21). Améliorer les chances de succès de son projet ANR grâce à la Science Ouverte (Version 1). Zenodo. <http://doi.org/10.5281/zenodo.3741666>

DATES À RETENIR

À noter...

1	2	3
7	8	9
13	14	15
19	20	21

▼ **25 septembre 2020** : Date limite de dépôt de l'AAP Recherche 2021 de l'EUR ArTeC

<http://eur-artec.fr/2020/05/04/appel-a-projet-2021/>

▼ **6 octobre 2020** : Lancement de la Chaire UNESCO en Ethique du vivant et de l'intelligence artificiel au Campus Condorcet.

▼ **12 octobre 2020** : Journée d'étude : Éthique et Covid-19.

Organisée dans le cadre de la Chaire EVA UNESCO, au Campus Condorcet. <https://chaireunesco-eva.univ-paris8.fr/>

▼ **Du 6 au 9 octobre 2020** : Organisation de la 20ème édition de Savante Banlieue (en format dématérialisé) !

Les grandes conférences du vendredi 9 octobre :

- de 10h à 11h : « La nature, c'est le dieu des mauvaises herbes » par Yves Citton ;

- de 14h à 15h : « Comprendre et gouverner par les nombres : se mesurer à la nature en la mesurant » par Thomas Mueller.



20 ANS SAVANTE BANLIEUE
L'humanité face à la nature

ÉDITION NUMÉRIQUE
DU 6 AU 9 OCTOBRE 2020
#savantebanlieue www.savantebanlieue.com

UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS